



PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE MATANE

4 juillet 2016

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Jean-Guy Desrosiers :

- M. Desrosiers demande au conseil pourquoi il n'y a pas de cantine cet été dans le stationnement de l'hôtel de ville.

Réponse

- Le maire répond qu'effectivement il n'y a pas de cantine dans le stationnement de l'hôtel de ville, et ce, même si nous avons signé un contrat avec le propriétaire de ladite cantine. De plus, le maire en profite pour informer les citoyens qu'il y aura sous peu l'installation d'une borne à recharge rapide pour les véhicules électriques dans le stationnement de l'hôtel de ville.
- M. Desrosiers souhaite obtenir plus de détails quant au projet de la boucherie dans le secteur de Petit-Matane.
 - Le maire lui répond qu'il s'agit d'un beau projet d'un commerçant qui possède déjà une boucherie et qui souhaite élargir son offre à la population.
- M. Desrosiers veut connaître le montant payé par la Ville pour les services de la Sûreté du Québec.
 - Le maire lui répond qu'il n'a pas le chiffre exact, mais que la facture cette année a diminué par rapport aux autres années.
- M. Desrosiers mentionne au conseil que dans la rue où il vit, il y a 1 ou 2 automobilistes qui se sont promenés sur les pelouses des citoyens. Après un appel à la Sûreté du Québec, il appert qu'on lui aurait dit que ce n'était pas de leur ressort.
 - Le maire mentionne à M. Desrosiers qu'il prend acte de son commentaire.
- M. Michel Thibault remercie la Ville pour l'aide apportée à la réalisation de l'activité des 4 Chevaliers O'Keefe tenue le 30 juin dernier au stade Fournier. Il précise que cet évènement a été un succès.
 - Le maire prend acte de son commentaire et confirme qu'il a entendu que de bons commentaires pour cette activité.
- M. Michel Thibault interpelle le conseil sur l'état de désuétude des toilettes au stade Fournier et que certaines modifications seraient nécessaires dans un avenir rapproché.
 - Messieurs Mario Hamilton et Jérôme Landry confirment qu'effectivement, il y aurait quelques correctifs à apporter à cette infrastructure. De plus, M. Landry remercie M. Thibault pour son implication.
- Mme Andrée Ouellet interpelle le conseil quant à la zone tampon se trouvant à Matane-sur-Mer. Elle dépose des photographies et fait un bilan de ce qu'elle et son conjoint ont fait durant la dernière année, soit la plantation d'arbres dans le but de cacher l'arrière d'un commerce adjacent à son terrain. Elle précise qu'ils ont planté 56 arbres et mentionne qu'elle a un doute, à la suite d'une discussion avec le directeur du Service de la gestion du territoire, M. Dany Giroux, que la zone tampon sera respectée dans le futur. Elle ajoute également que les arbres plantés ne sont pas sur son terrain, mais qu'elle tente depuis déjà un certain temps d'avoir une entente avec les propriétaires du commerce afin que cette zone soit conservée. Elle souhaite obtenir de la Ville une confirmation écrite que cette zone tampon sera respectée.
 - Le maire lui mentionne que des vérifications seront effectuées et qu'une réponse lui sera envoyée prochainement.